

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'ARCHAMPS (HAUTE-SAVOIE)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article 48 de la loi du 5 avril 1884)



Mardi 4 avril 2023 à 20 H 00

EN SALLE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu du précédent Conseil municipal

Comptes rendus des réunions des commissions communales et intercommunales (CCG, SMAG, SMS)

Finances

Budget principal : Approbation du compte administratif 2022

Délibération relative à l'approbation du compte de gestion 2022 – Budget principal

Budget principal - Affectation définitive des résultats

Budget principal - Adoption du budget primitif 2023

Vote des taux d'imposition 2023

Majoration de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale

Exonération de la taxe foncière bâtie

Attribution de subvention pour l'acquisition de vélos à assistance électrique

Urbanisme/Foncier

Construction d'un Centre Technique Municipal, lieu-dit « L'abondance » ; Autorisation de déposer un permis de construire au nom de la Commune

Acquisition parcelle – Lieu dit « Chez Favre »

Convention de servitude ENEDIS

Ressources humaines

Recrutement des agents saisonniers

Informations et questions diverses

A Archamps, Le vendredi 31 mars

Le Maire,

Anne RIESEN,

